

Compte rendu
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 09 avril 2018
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le NEUF du mois d'avril à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 29 mars 2018.

Présents : MM. FOURNIER, FICHTER, MATELIC, MUNIER, PELIZZARI, FAVIER, MULLER, WATRIN, CANTELE et DROUIN.

Membres ayant donné procuration : M. BOLTZ à M. MATELIC

Absent excusé : M. CORRADI

Absents : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mmes LIEBGOTT et SALIOU

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation des Procès-verbaux des séances du 12 février et du 12 mars 2018

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE, les procès-verbaux des séances du Bureau communautaire du 12 février et du 12 mars 2018

1. LOGEMENT

1.1 DB 2018-20 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer la subvention susvisée dans le cadre de la Campagne d'Isolation Thermique, à un particulier pour un montant de 190 € ;
- Et DECIDE de procéder à son versement.

1.2 DB 2018-21 - Protocole d'aide à la rénovation thermique des logements privés - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer les subventions susvisées dans le cadre du Protocole d'aide à la rénovation thermique des logements privés, à divers particuliers pour un montant total de 782 € ;
- Et DECIDE de procéder à leur versement.

2. EMPLOI

2.1 DB 2018-22 – Mission Locale du Pays Messin – Cotisation 2018

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de participer financièrement à la Mission Locale du Pays Messin,
- Et FIXE la cotisation pour 2018 à 79 229,20 €.

3. DECHETS MENAGERS

3.1 DB 2018-23 – Déchets Ménagers – Convention type entre l'éco-organisme de la filière des déchets diffus spécifiques ménagers « Eco-DDS » et les collectivités territoriales – avenant n°1

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 à la convention type entre l'éco-organisme de la filière des déchets diffus spécifiques ménagers « Eco-DDS » et les collectivités territoriales.

3.2 DB 2018-24 – Déchets Ménagers – Contrat de collaboration pour la reprise gratuite des piles et accumulateurs portables usagés et le soutien à la communication

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer le contrat de collaboration pour la reprise gratuite des piles et accumulateurs portables usagés et le soutien à la communication avec COREPILE.

4. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 28/03/2018.
- Tableau de bord financier au 28/03/2018.
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 28/02/2018.
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 28/03/2018.
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 28/03/2018.
- Tableau de bord « Protocole territorial d'aide à la rénovation thermique » au 28/03/2018
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 28/03/2018.
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 28/03/2018.
- Tableau de bord « Petite Enfance » du 28/02/2018.
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h15.

Rombas, le 17 avril 2018,

Le Président,



Lionel FOURNIER